



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



# CAP ELECTRICIEN

Diplôme du ministère de  
l'Éducation nationale  
de Niveau 3

Le titulaire du CAP électricien aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations.

Le titulaire du CAP électricien assume des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques, le titulaire du CAP électricien met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

## LES DÉBOUCHÉS :

- Electricien
- Installateur électricien, Installateur domotique
- Câbleur fibre optique, réseau, cuivre
- Monteur électricien
- Tableautier

## SUITE DE PARCOURS :

- CAP monteur en installations thermiques
- Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- BP électricien

## LES +++ DE LA FORMATION :

Plateaux équipés

Accès possible à l'internat, la restauration  
Aide au petit équipements, permis de conduire.

Possibilité de mobilité

## CMA FORMATION

Centre de Formation de Sainte-Clotilde  
**0262 28 18 30**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite  
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97





# CAP ELECTRICIEN

## NIVEAU 3

### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans

Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans

Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

### CONDITIONS D'ACCÈS

Soit titulaire de certains CAP

- Soit jeunes issus de la classe de 3<sup>ème</sup>
- Avoir une entreprise d'accueil (Possibilité d'intégrer un module préparatoire pour l'accompagnement à la signature de contrat d'apprentissage).

### EQUILALENCES PASSERELLES

Pas d'équivalence

Passerelle : pas de passerelle

### MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.

Admission sur dossier et possibilité d'entretien

### PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété

Copie de la pièce d'identité

Curriculum vitae et lettre de motivation

### TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.

Coût de la formation : nous consulter pour devis

### VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00

Remplacer un matériel électrique

Valider le fonctionnement d'une installation

Respecter les règles de sécurité

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### BLOCS DE COMPETENCES

- Réalisation d'une installation
- Mise en service d'une installation
- Maintenance d'une installation
- Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique - chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention - santé - environnement
- Langue vivante (bloc facultatif)
- Mobilité (Bloc facultatif)

### DURÉE

2 ans en alternance, 840 h en centre de formation

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

### MODALITES

Présentiel 1 semaine sur 3 en centre de formation

### MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLOME

Suivi pédagogique et évaluation des acquis en centre de formation et en entreprise

Examen final ponctuel

La certification peut être acquise par blocs de compétences capitalisables pour les candidats préparant l'examen du CAP dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectués en centre.

L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10.

### MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salles informatiques, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

